

LE DIMANCHE 26 MARS 2023

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Mauricie tenue le dimanche vingt-six (26) mars deux mille vingt-trois (2023) au Club de golf Le Métabéroutin situé au 1, chemin de l'île St-Christophe à Trois-Rivières à compter de 11h00.

Le quorum étant constaté, la rencontre débute officiellement à 11h00.

1. EXPLICATION DU DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Madame Émilie Bolduc, agissant à titre d'animatrice de la rencontre, fait une courte présentation sur le déroulement de la journée notamment pour l'explication du jeu questionnaire, l'utilisation du microphone et pour demander un droit de parole.

2. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Monsieur Martin Marcouiller souhaite la bienvenue à tous les participants présents à l'assemblée et les remercie d'assister à notre rencontre en si grand nombre. Il souligne la présence de monsieur Paul Doyon, 1^{er} vice-président général de l'Union, de monsieur Martin Caron, président général ainsi que monsieur Jean-Marie Giguère, ex-président de la fédération régionale.

Quatre-dix personnes assistent à l'assemblée, dont 31 délégué(e)s, 47 producteurs(trices), 10 permanent(e)s ainsi que 2 invités dont messieurs Paul Doyon, 1^{er} vice-président de l'Union et Mario Dumont comme conférencier.

3. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Sylvain Samuel procède à la lecture de l'avis de convocation. Sur une proposition de madame Mélissa Bordeleau, appuyée par monsieur William Gélinas et unanimement résolue, il est convenu d'adopter l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle 2023.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Martin Marcouiller procède à la lecture du projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle. Madame Florence Lefebvre St-Arnaud, appuyée de madame Hélène Champagne, propose l'adoption du projet d'ordre du jour et c'est unanime.

5. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 27 MARS 2022**

Monsieur Martin Marcouiller demande à monsieur Sylvain Samuel de procéder à une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2022.

Sur une proposition de madame Hélène Champagne, appuyée par madame Andréanne Dupont et unanimement résolue, il est convenu d'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

En suivi du procès-verbal, monsieur Martin Marcouiller fait état de la bonne participation des délégués et des producteurs(trices) à notre assemblée générale annuelle. Il mentionne que le défi est relevé suite à son discours comme nouveau président en 2022. Il mentionne également le bon taux d'adhésion (94%) des producteurs(trices) à l'Union pour la Mauricie et plus précisément l'excellent score du syndicat de l'UPA Mékinac avec un taux d'adhésion de 98%. La Mauricie se démarque des autres régions du Québec.

6. **RÉSUMÉ DES RÈGLES SUR LA PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES**

Monsieur Sylvain Samuel fait une lecture du résumé des règles de procédure en précisant que les règles complètes sont disponibles au besoin. La version complète est en annexe du cahier des délégués.

Après lecture, sur une proposition de monsieur Laurier Mongrain, appuyée par madame Isabelle Auclair, il est unanimement convenu de s'y conformer.

7. **ADOPTION DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA FUPAM**

Toutes modifications au règlement général doivent faire l'objet d'une acceptation par les délégués lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Pour le bénéfice des délégués, le directeur présente les modifications proposées au règlement général qui sont en grande partie mineures.

Sur une proposition de monsieur Yves Lamy, appuyée par madame Anne Cossette et unanimement résolue, il est convenu de procéder aux modifications au règlement général de la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 – PARTIE 1

La présentation du rapport annuel revient cette année sous la forme de capsules vidéo par les responsables des différents services. On assiste à la présentation de la première partie.

9. INFORMATIONS FINANCIÈRES CUMULÉES DE LA FUPAM ET DU SCF CONSEILS MAURICIE INC. AU 31 DÉCEMBRE 2022

Monsieur Martin Marcouiller invite madame Marie-Joël Massicotte du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton à présenter les informations financières cumulées.

Les informations financières cumulées FUPAM et SCF démontrent des revenus de 3 126 004 \$ contre des dépenses d'exploitation de 3 026 473 \$ occasionnant un surplus avant impôts de 99 531\$ auquel on soustrait des impôts exigibles de 10 667 \$ pour un bénéficiaire net de 88 864 \$. Les actifs nets se chiffrent 1 845 245\$ au 31 décembre 2022.

Après la présentation de madame Massicotte, sur une proposition de monsieur Mathias Grogg, appuyée par madame Hélène Champagne et unanimement résolue, il est convenu d'accepter les informations financières cumulées FUPAM et SCF Mauricie Inc. au 31 décembre 2022.

10. NOMINATION DU COMPTABLE EXTERNE

Avant de procéder à la nomination du comptable externe pour 2023, monsieur Sylvain Samuel mentionne que le mandat de 3 ans octroyé à la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) prenait fin au 31 décembre 2022. Une nouvelle soumission leur a été demandée pour les trois prochaines années (2023, 2024 et 2025). Seule la firme RCGT a été sollicitée compte tenu que les autres cabinets comptables de la région sont en compétition avec notre cabinet comptable et que les deux SCF interpellés ont refusé notre demande.

La soumission de RCGT a été reçue avec une forte augmentation. Discuté en conseil d'administration du 16 février, il fut convenu, dans un souci d'économie, de modifier le mandat octroyé à la firme de comptable externe à une mission de compilation pour la fédération au lieu d'une mission d'examen et de réduire les présentations à une au lieu de trois, soit au conseil d'administration précédant l'AGA. Le directeur régional et le directeur SCF pourraient assurer la présentation des états financiers au conseil exécutif et à l'AGA. Selon les dires de madame Massicotte, directrice responsable de notre dossier, cette nouvelle façon de faire pourrait réduire les coûts de l'offre de service proposée au départ.

Selon l'offre de service reçue en fonction de ces nouveaux paramètres, l'économie à réaliser pour les années 2023-2025 se chiffre à près de 9 000\$

Sur une proposition de monsieur Jean Damphousse, appuyée par monsieur Laurier Mongrain, il est unanimement convenu de nommer le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton comme comptable externe pour l'année 2023 avec des mandats de mission de compilation pour la Fédération de l'UPA de la Mauricie et pour SCF Conseils Mauricie Inc.

11. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 – PARTIE 2

Après la présentation de la deuxième partie du rapport d'activités 2022, sur une proposition de monsieur Nicolas Baril, appuyée par madame Florence Lefebvre St-Arnaud et unanimement résolue, il est convenu d'adopter le rapport des activités 2022.

12. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA CONFÉDÉRATION, MONSIEUR PAUL DOYON, 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UNION

Monsieur Martin Marcouiller invite monsieur Paul Doyon, 1^{er} vice-président général à s'adresser à l'assemblée.

Monsieur Doyon adresse ses salutations à messieurs Martin Marcouiller, président régional, et à Martin Caron, président provincial. Il se dit très heureux de participer à l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

Pour débiter, monsieur Doyon rappelle que le plan d'action 2023 de l'Union se concentre sur trois axes précis : les revenus, les services et agir ensemble. Il précise que la politique bioalimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec recherche une croissance dans l'offre alimentaire offerte par les producteurs agricoles du Québec. Il constate toutefois que certaines tendances semblent se dessiner provoquant une inquiétude pour le développement de l'agriculture.

Tout d'abord, selon monsieur Doyon, le ministère de l'Environnement travaille tous les jours à faire disparaître l'agriculture au Québec en mettant constamment des mesures contraignantes pour les producteurs. Il cite par exemple les bandes végétatives. Il poursuit avec la demande répétée de l'Union d'alléger le fardeau administratif requis aux traitements des différentes demandes. Est-ce fait ? Aucunement dit-il. Au niveau de certaines spécialités, on constate une tendance à la baisse de la production bovine notamment le bouvillon d'abattage et la production porcine qui furent, il n'y a pas très longtemps, des fleurons pour le Québec. C'est inquiétant mentionne-t-il.

Monsieur Doyon cite en rafale des tendances observées qui ne sont pas à l'avantage de l'agriculture :

- La protection des terres agricoles en lien avec la densification de l'urbanisation ;
- La soustraction des terres agricoles suite aux différents décrets adoptés par le Gouvernement du Québec ;
- La valeur marchande des terres agricoles qui ne cesse d'augmenter dépassant, dans bien des cas, la valeur agronomique ;
- Les coupes d'érables en terre publique qui met en péril le développement de l'acériculture au Québec ;
- Les aquaculteurs qui doivent faire face à des normes de production très strictes qui limitent le développement de leur secteur ;
- La démotivation des jeunes qui s'établissent en agriculture. Sur ce point, monsieur Doyon mentionne que ça prend un environnement favorable à la réalisation de leur projet notamment par des mesures adéquates de financement et admissibles pour cette clientèle, une réglementation adaptée à leur réalité et un accès aux services conseils.

Comme solutions potentielles, monsieur Doyon cite :

- La plateforme de revendication de la FRAQ qui contient des idées novatrices et des propositions pragmatiques ;
- Un courage politique contenant une vision d'avenir pour le développement agricole ;
- L'accès aux outils nécessaires favorisant la pérennité de l'agriculture en lien avec les politiques mises de l'avant par le gouvernement.

En terminant, monsieur Doyon fait état de la pression de la société envers les producteurs. Bien souvent, on est en présence du *Pas dans ma cour* ! Il faut constamment sensibiliser la gente urbaine à la réalité des pratiques agricoles en territoire rural. L'agriculture c'est les animaux, le bruit, les odeurs. Ça fait presque 100 ans que l'Union fait ça et il faut continuer dit-il en conclusion.

Monsieur Doyon est invité à répondre à des questions de la salle.

Au niveau du régime transitoire, il est fait mention du rôle des fonctionnaires qui est trop important dans la compréhension et l'avancement des dossiers. Ils ont trop de place. Monsieur Doyon rétorque que, dans plusieurs ministères, ces employés n'ont pas de comptes à rendre à personne ce qui ne les imputent pas à la stagnation des dossiers. Il faut poursuivre la communication en adressant les enjeux.

Concernant l'établissement de résidences sur les lots agricoles en vertu de la réglementation de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, il y a un souci des distances séparatrices que les producteurs doivent respecter lors de projets de développement. Monsieur Doyon mentionne que le respect des activités agricoles est tout aussi important que la protection des terres agricoles et que cela doit être fait de façon durable et adéquate. Pour lui, c'est trop facile de permettre l'établissement de résidences et d'appliquer les mêmes règles de distances séparatrices qui pénalisent lourdement les producteurs établis.

Pour les travailleurs étrangers temporaires, il faudrait adapter les règles s'appliquant à la venue des TET pour faire en sorte que ces travailleurs respectent leur contrat. Le travail se poursuit avec Immigration Canada mais les progrès sont très lents note-t-il.

Plusieurs producteurs font état de la problématique des coûts du diesel clair versus le diesel coloré. Ces producteurs trouvent illogique que le diesel coloré est plus dispendieux que le diesel clair. Pour la problématique du carburant, monsieur Doyon mentionne que, malgré de nombreuses résolutions adoptées, peu de résultats sont en faveur des producteurs. Il mentionne cependant que l'*Opération Inflation* sera déployée dans les prochaines semaines.

Une question est soulevée sur l'expropriation déguisée sans compensation financière des terres perdues pour la réalisation de différents projets. Monsieur Doyon rétorque qu'une consultation a été faite auprès du contentieux de l'Union et, il semble que, après avoir étudié plusieurs cas, le bien collectif passe avant le bien individuel.

Concernant les gaz à effet de serre (GES), un producteur fait le constat que l'Union semble isolée des discussions. Monsieur Doyon informe que la DREPA est au travail dans ce dossier et que l'Union sera plus impliquée dans l'avenir.

Un producteur revient sur le régime transitoire en demandant qu'est-ce qui se passe réellement dans ce dossier ? Monsieur Doyon répond que l'Union s'est fait dire par le ministère de l'Environnement d'attendre le projet de Loi omnibus touchant différentes réglementations. Le projet de Loi a été déposé et rien, dans son contenu, ne touche le régime transitoire. Il faut donc espérer une directive administrative du ministère afin de sursoir à la mise en place du régime permanent le temps de trouver des solutions répondant aux besoins des producteurs et du gouvernement.

Monsieur Martin Marcouiller remercie monsieur Paul Doyon pour son allocution et le précieux temps accordé aux producteurs en répondant à leurs questions.

13. MOT DU PRÉSIDENT RÉGIONAL, MONSIEUR MARTIN MARCOUILLER

Monsieur Martin Marcouiller mentionne être fier de compléter sa première année à titre de président de la Fédération de l'UPA de la Mauricie et de représenter l'ensemble des producteurs(trices) de la Mauricie. Il adresse ses remerciements à tous les administrateurs du conseil d'administration et spécifie la belle dynamique qui existe entre les administrateurs indépendamment de leur provenance. Il remercie également les élus siégeant au conseil exécutif. L'implication de tout un chacun sur les différents comités ou tables de travail favorise le travail d'équipe et crée une belle complicité entre les élus. Pour terminer, il ne peut passer sous silence l'excellent travail de tous les employés qui sont dédiés à la cause de l'agriculture et toujours soucieux de répondre aux besoins des producteurs(trices).

Deux mille vingt-deux (2022) a été une année importante pour les employés dit-il notamment en renégociant la convention collective pour les employés syndiqués et les manuels des conditions de travail pour les autres employés. Ces renégociations favorisent la rétention du personnel, une meilleure conciliation travail – vie familiale et être plus attractif comme employeur.

L'année 2022 a également été une année où l'emphase fut mise sur le rapprochement de la fédération avec les MRC et les villes. Des rencontres furent organisées avec les trois MRC et les deux villes permettant des échanges constructifs sur la vision de l'agriculture de part et d'autre et comprendre le rôle des intervenants dans les différents dossiers notamment l'aménagement du territoire.

Monsieur Marcouiller revient sur la première édition de la Journée champêtre qui s'est tenue en août à Saint-Boniface. C'est une activité permettant aux producteurs(trices) de décrocher le temps de quelques heures de leur quotidien et ainsi fraterniser avec leurs confrères et consœurs. Ce fut un grand succès permettant la remise d'un don de 13 500\$ à l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles. Il en profite pour souligner la présence de madame Martine Fraser, notre travailleuse de rang en Mauricie, qui fait un travail exceptionnel. Il informe que l'édition 2023 se tiendra le samedi 26 août à la Ferme apicole Mékinac située à Hérouxville.

Il termine en revenant sur le dossier des vaches en cavale soulignant la solidarité des producteurs, l'implication extraordinaire de monsieur Yves Lamy et la gestion impeccable de l'aspect médiatique par le service des communications de notre fédération.

14. CONFÉRENCE DE MONSIEUR MARIO DUMONT

Madame Émilie Bolduc présente monsieur Mario Dumont. Conférencier, monsieur Dumont a connu une carrière de 20 ans dans le monde de la politique dont plus de 14

années à l'Assemblée nationale, carrière qui l'a amené jusqu'au poste de Chef de l'opposition officielle.

Il est indéniable que cette expérience acquise dans le cœur de l'action contribue aujourd'hui à faire de lui l'un des observateurs les plus recherchés de l'actualité. Animateur à TVA et LCN, chroniqueur dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec, il anime aussi quotidiennement une émission à QUB Radio. Il a commencé sa carrière dans les médias en tenant la barre d'une quotidienne d'affaires publiques sur les ondes de V durant trois ans.

Monsieur Dumont est diplômé en économie de l'Université Concordia, marié et père de trois enfants. En complément, il dit avoir possédé une ferme pendant 13 ans.

On invite donc monsieur Dumont à prendre la parole. Pour ce faire, des questions lui sont adressées en lien avec les problématiques actuelles en agriculture.

Une première question fait état de la perception du public en général envers les producteurs et les productrices agricoles. Monsieur Dumont répond qu'en vertu d'un sondage Léger Marketing, 94% de la population considère comme étant noble le métier d'agriculteur. Il y a cependant un bout d'ignorance par les citoyens de la réalité de la production agricole. Le contact s'est perdu entre le citoyen et la ruralité. Les citoyens de la ville ont une vision idyllique envers l'agriculture. En France, une expression *Agribashing* a été trouvée par les producteurs en lien avec les commentaires des citoyens à leur égard. Par contre, la pandémie a provoqué une prise de conscience favorable à l'agriculture. C'est un combat de longue date qu'il faut continuer à mener sur l'éducation de la vraie réalité agricole.

Une seconde question est en lien avec la vision des politiciens envers l'agriculture et le fait de nourrir la population. Monsieur Dumont explique que, si l'on se fie à l'échelle du temps, au début, oui l'agriculture était importante. Il fallait en parler de façon positive pour que les partis politiques aillent chercher le vote des régions pour espérer prendre ou conserver le pouvoir. Aujourd'hui, il faut en parler négativement pour aller chercher le vote des villes. C'est un malheureux constat, mais c'est la réalité. Les restrictions budgétaires rencontrées aujourd'hui font mal mais ne sont pas aussi importantes qu'il y a quelques années. C'est donc dire que l'agriculture est quand même prise en considération par le parti au pouvoir.

La troisième question concerne l'impact de l'inflation pour le secteur agricole. Le premier constat de monsieur Dumont est que la situation économique prévalant au Canada est plus intéressante que celle des États-Unis notamment au niveau de la dette et le taux directeur de la banque centrale. La guerre en Ukraine est inévitablement une cause de cette inflation. Il y a par contre une cause qui est rarement mentionnée pour expliquer en

partie cette inflation galopante. Les différents programmes d'aides pour les citoyens, tels la PCU liés à la pandémie, ont provoqué une impression d'un trop grand volume d'argent. Les gens affectés recevaient des aides financières qui ont alimenté un volume d'achat et provoquant en partie ce mouvement inflationniste. La hausse rapide des taux d'intérêt présente, quant à elle, un réel danger pour les PME. La bonne nouvelle ? La hausse des taux d'intérêt est probablement terminée. Le danger ? La variation du dollar canadien pouvant affecter les produits exportés et importés.

Un aspect très positif selon monsieur Dumont, c'est la croissance de la demande alimentaire mondiale qui sera en hausse pendant plusieurs années. Ça va prendre beaucoup d'agriculture pour nourrir la population mondiale. À surveiller par contre, ce sont les conditions de production.

Une quatrième question fait référence au coût des terres agricoles versus l'implantation de la relève en agriculture. Pour monsieur Dumont, cette situation mérite une bataille. La valeur des terres agricoles pourrait provoquer la crainte de la perte du modèle agricole québécois basé sur l'exploitation de fermes familiales. Il faudrait éviter que les terres agricoles deviennent la propriété de fonds d'investissement qui assureraient leur productivité via de la main d'œuvre locale ou étrangère. Si cela devait se produire, les fermes familiales traditionnelles seraient en voie de disparition.

Une cinquième question concerne les demandes à être adressées aux politiciens pour assurer le développement de l'agriculture au Québec. Monsieur Dumont répond qu'il faut prendre la relève au sens large et il faut s'assurer d'obtenir tous les outils pour avoir la capacité de poursuivre les activités des entreprises actuellement en opération. En termes de capacité, nous entendons financière, matérielle, ressource humaine, accompagnement, etc.

Quelques questions complémentaires sont adressées à monsieur Dumont.

L'influence de monsieur Sylvain Charlebois sur ses constantes interventions en agriculture. Sur ce, Monsieur Dumont répond que monsieur Charlebois est un chercheur et commentateur mais surtout, qu'il est le seul dans ce domaine qui s'exprime en français au Canada.

Au niveau de la passion et de la résilience des producteurs et productrices agricoles, monsieur Dumont rétorque que le meilleur moyen de revendication, est de se faire entendre auprès des députés et des caucus régionaux. Il faut faire changer le discours interne aux partis sur la réalité de l'agriculture.

Pour terminer, il est mention de l'accès aux médias par les intervenants agricoles. Monsieur Dumont fait référence à l'émission *L'amour est dans le pré* qui est, selon lui,

une excellente façon de faire connaître à monsieur et madame tout le monde la réalité du travail à la ferme.

Monsieur Martin Marcouiller remercie monsieur Dumont pour ses nombreuses réponses aux différentes questions. Cela porte un éclairage sur la vision des politiciens envers l'agriculture.

Monsieur Dumont se dit enchanté d'avoir participation à notre assemblée générale annuelle.

15. TIRAGE DES PRIX DE PARTICIPATION

Pour le tirage des prix de présence, on mentionne qu'une personne ne peut gagner qu'un seul prix.

- **Tirage de deux certificats cadeaux offerts par le Réseau Agriconseils Mauricie (250\$ chacun), dont un prix réservé à la Relève:** Monsieur Martin Marcouiller est invité à faire le tirage de deux certificats-cadeaux de 250\$ chacun en services-conseils d'un professionnel accrédité par le Réseau parmi les producteurs(trices) présents. Les gagnants sont monsieur Yannick Jalbert (Relève) et madame Claire Desaulniers.
- **Tirage de deux certificats cadeaux en service-conseil de la Fédération de l'UPA de la Mauricie ou du SCF Conseils Mauricie Inc. (250\$ chacun) dont un prix réservé à la Relève:** Monsieur Martin Marcouiller est invité à faire le tirage de deux certificats-cadeaux en services-conseils de la fédération régionale ou du SCF Conseils Mauricie Inc. d'une valeur de 250\$ chacun parmi les producteurs(trices) présents. Les gagnants sont monsieur Jean-Félix Morin Nolet (Relève) et madame Caroline Dubois.
- **Tirage de deux paires de billets pour la Soirée GTS offerts par la Fédération de l'UPA de la Mauricie:** Madame Marie-Christine Brière est invitée à faire le tirage de deux paires de billets pour la Soirée Gens de Terre & Saveurs qui se tiendra le 20 avril prochain parmi les producteurs(trices) présents. Les gagnants sont messieurs Guy Boivin et René Gélinas.
- **Tirage de cinq (5) certificats cadeaux d'Ordivert de 100\$ chacun:** Madame Marie-Christine Brière est invitée à procéder aux tirages. Les gagnant(e)s sont madame Françoise Cossette et messieurs Philippe Doucet, François Déry, Daniel Lamy et Jean Germain.

On profite de l'occasion pour remettre un prix spécial à monsieur Yves Lamy pour sa précieuse collaboration dans le dossier des vaches en cavale. Ce prix consiste en une toile

représentant les vaches en liberté dont celles qui furent particulièrement mentionnées lors de cette opération.

16. MOT DE LA FIN

Monsieur Martin Marcouiller remercie tous les participants(es) pour s'être déplacés à notre assemblée générale annuelle et constate la belle prospérité de notre organisation. Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, madame Mélissa Bordeleau propose la levée de l'assemblée à 15h25. Monsieur Mathias Grogg appuie cette proposition et c'est unanime.

Martin Marcouiller, président

Sylvain Samuel, secrétaire

SS

MM